

Le 27 mars 2020

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Organismes et fournisseurs du système de santé

OBJET : Mise à jour sur les préparatifs et les mesures prises pour la COVID-19

Pour faire suite à notre dernière communication, nous avons le plaisir de vous faire part des mises à jour suivantes provenant du Groupe de commandement provincial et concernant les mesures importantes qui sont prises pour faire face à la COVID-19 :

- **Prendre des mesures à l'égard des préoccupations du secteur de la santé concernant les fournitures et l'équipement essentiels** nécessaires sur le terrain pour protéger les travailleurs et travailleuses de la santé et les personnes qui nécessitent des soins, en agissant comme suit :
 - Établir une **communication claire** à l'intention des fournisseurs et des organismes de soins de santé concernant les mesures que prend le gouvernement pour remédier à leurs préoccupations relatives à l'équipement de protection individuelle (EPI), en fournissant de l'information sur la façon dont on ajoutera des EPI et à quel moment, et sur la façon dont ils seront livrés à ceux qui en ont le plus besoin.
 - Collaborer avec les ministères partenaires pour **fournir les fournitures** dont les travailleuses et travailleurs de première ligne en soins de santé ont un besoin immédiat, notamment des ventilateurs, des respirateurs et des masques, ainsi que d'autres EPI nécessaires en dehors du système de santé (p. ex., pour les agentes et agents des services correctionnels, les services de police et d'incendie, et les maisons de retraite).
 - **Coordonner la supervision, l'accès et la distribution des fournitures et de l'équipement**, EPI et ventilateurs compris, par l'intermédiaire d'un **groupe central** dirigé par le ministère de la Santé et Santé Ontario, avec les conseils de la table d'éthique.
 - Ce groupe prendra des décisions concernant **l'accès et la distribution des fournitures** en fonction des besoins et des risques et en ayant recours à un cadre éthique pour les attribuer.
 - **Accroître la capacité logistique pour livrer des fournitures et de l'équipement** où l'on en a besoin et dans tout le système de santé.

- Opérationnaliser le **centre des opérations du réseau provincial de diagnostic de la COVID-19** pour s'attaquer aux contraintes opérationnelles à court terme, résoudre les problèmes importants et faire des mises à jour concernant le rendement.
 - Les **priorités immédiates** portent notamment sur la résolution des problèmes de fournitures de laboratoire, en accélérant l'évaluation des nouvelles options de test pour accroître rapidement le nombre quotidien de tests de laboratoire que l'on peut effectuer et en mettant en œuvre des possibilités de recourir aux laboratoires de recherche, des hôpitaux et des collectivités pour effectuer des tests cliniques.
 - Un **suivi quotidien des paramètres clés** permettra de faire une évaluation rapide et de prendre des mesures proactives pour s'attaquer aux problèmes émergents des moyens dont les laboratoires disposent pour faire des tests.

Alors que nous continuons d'examiner les paramètres, l'épidémiologie et d'autres preuves, le Groupe de commandement œuvre à :

- définir les **mesures de santé publique et autres mesures** requises pour protéger les personnes les plus vulnérables et aplatis la courbe;
- cerner les **mesures d'intervention** requises pour faire en sorte d'avoir **les moyens en fournitures, équipement et ressources humaines en santé, et les méthodes pour les affecter au système**, afin d'intervenir.

En réaction aux problèmes soulevés hier lors de la réunion de notre **table de collaboration**, le ministère collabore avec nos partenaires pour :

- fournir un éclairage complémentaire sur la courbe épidémiologique de l'Ontario, et sur le moment où l'on prévoit que la courbe des cas atteindra un sommet en Ontario;
- fournir une mise à jour sur la distribution de l'équipement de protection individuelle aux travailleurs et travailleuses de la santé dans les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, et les maisons de retraite;
- publier des indications sur l'utilisation des fournitures périmées (p. ex., les masques N95);
- continuer de renforcer les moyens dont disposent les ressources humaines en santé et les moyens en matière de structures de soins de remplacement (p. ex., avoir recours à des hôtels, à des centres de réadaptation, etc.)

Nous continuerons de vous tenir au courant des mesures prises dans ces domaines clés, et de collaborer avec vous pour trouver des solutions alors que nos mesures d'intervention face à la pandémie s'intensifient.

Nous vous remercions de votre mobilisation constante auprès de vos partenaires locaux pour nous préparer à la poursuite des activités et à l'impact de la COVID-19 sur le système de santé.

Veillez agréer nos sincères salutations.

(Original signé par)

Helen Angus
Sous-ministre de
la Santé

Dr David Williams
Médecin hygiéniste en chef,
ministère de la Santé

Matthew Anderson
Président et
directeur général,
Santé Ontario